

LIGUE DE BRIDGE DE QUÉBEC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Samedi 12 novembre 2022

Montmartre canadien

1669 chemin St-Louis

Québec GIS 1G5

Procès-verbal

Étaient présents : Lise Albert, Marielle Fortier, Yves Gratton, Denis Lavoie, Jean Perron, Gilles Simard et Pierre Verret

Et les membres du conseil d'administration : Jacques Caouette, Hervé Chatagnier et Lucie Roy

1. Mot de bienvenue du président

Monsieur Jacques Caouette ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

2. Adoption de l'ordre du jour

Gilles Simard en propose l'adoption, appuyé par Pierre Verret.
L'ordre du jour tel que prévu est adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du samedi 21 septembre 2019

Jacques Caouette en fait la lecture et sur la proposition de Marielle Fortier, appuyée par Gilles Simard, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Pierre Verret souligne le fait que les « nouvelles » feuilles d'enchères sont périmées.

Jacques Caouette répond qu'on a 23 boîtes de feuilles d'enchères à écouler. Gilles Simard fait remarquer que le verso des feuilles est toujours conforme.

4. Rapport du président

- a. Activités depuis la dernière assemblée générale

À cause de la pandémie, les activités de la Ligue de bridge de Québec ont été très limitées, tant par la fermeture des clubs que par l'impossibilité de tenir de tournoi au cours des deux dernières années.

Autre conséquence de la pandémie, la suspension pendant 2 ans des élections au Conseil d'administration de même que des assemblées annuelles. Cependant un bref rapport du président ainsi que les états financiers de la Ligue ont été publiés dans le site web de la Ligue à chaque année.

Le Conseil d'administration s'est réuni à une seule reprise au cours de l'année financière 2020-2021. Au printemps 2020, le confinement décrété par le gouvernement empêchait toute réunion. Au cours de l'année 2021-2022, le conseil s'est réuni à 5 reprises. Malheureusement, ce fut trop souvent pour annuler un projet de tournoi.

La Ligue a aussi rapatrié au Montmartre le matériel qui était jusqu'alors entreposé à Lévis permettant d'économiser environ 500\$ par année tout en évitant de longs déplacements.

Faute d'activité dans les clubs, l'activité de parrainage a aussi été suspendue.

b. Compte-rendu des derniers tournois

i. Tournoi suisse du 9 août 2022

Nous avons eu une participation de 15 tables. Il s'agissait d'un forfait combinant le bridge, la boîte à lunch et un petit verre de vin rosé pour agrémenter le tout. L'activité semble avoir été appréciée.

ii. Tournoi sectionnel de septembre 2022 (Le Laurentien)

Il s'agissait du premier tournoi sectionnel à Québec depuis le confinement de 2020. Au total pour les trois jours, 105½ tables ont participé. La participation s'élève à 67% de celle du tournoi précédent aux mêmes dates avant la pandémie. Le bridge en salle reprend.

c. Participation de la Ligue de bridge de Québec aux Clubs virtuels

La Ligue a octroyé une subvention aux clubs virtuels dans BBO à l'occasion d'activités spéciales intitulées Stardust et Silver Lining. Lors de ces semaines spéciales, les points mérités étaient augmentés mais le tarif plus élevé : les subventions accordées par la Ligue ont permis d'absorber une partie de l'augmentation.

d. Les prochains tournois :

i. Tournoi régional au printemps 2023 (Le Fleur-de-Lys)

Le prochain tournoi régional aura lieu du 18 au 22 mai 2023 à l'Hôtel Universel situé près de l'université Laval sur le chemin Sainte-Foy.

ii. Tournois sectionnels à l'automne 2023

Deux tournois sectionnels sont prévus à l'automne 2023. Les dates seront déterminées sous peu. Ça devrait être la 3^e semaine de septembre et la 2^e semaine de novembre.

5. Rapport de la responsable du membership

a. Membres en règle

Au 1^{er} novembre 2022, l'unité 152 comptait 274 membres en règle. Pour mémoire, il y en avait environ 350 vers la fin de 2019.

b. Honneurs 2019-2022

Voici la récapitulation des honneurs en ce qui a trait aux paliers LIFE MASTER et au-delà pour les 3 dernières années :

2019-2020 (22 bridgeurs)	2020-2021 (22 bridgeurs)	2021-2022 (14 bridgeurs)
9 Life Master	2 Life Master	2 Bronze Life Master
4 Bronze Life Master	7 Bronze Life Master	6 Silver Life Master
3 Silver Life Master	7 Silver Life Master	1 Ruby Life Master
2 Ruby Life Master	2 Ruby Life Master	1 Gold Life Master
1 Gold Life Master	3 Gold Life Master	1 Diamant Life Master
2 Sapphire Life Master	1 Sapphire Life Master	2 Émeraude Life Master
1 GRAND Life Master		1 Platine Life Master

Les récipiendaires ont été nommés lors des tournois Le Laurentien et La Vieille Capitale et la plupart des plaques et trophées ont été remis lors de ces événements. Il en reste quelques-uns qui seront remis ultérieurement.

6. Présentation et adoption du bilan financier au 30 juin 2022

En l'absence de Louis Bourque, trésorier, Jacques Caouette fait lecture du bilan et de l'état des résultats.

Ces documents sont adoptés à la suite de la proposition de Pierre Verret, appuyé par Yves Gratton.

7. Élections

a. Rapport du comité d'élection

En l'absence du président du comité d'élection, Jacques Caouette fait lecture du rapport daté du 30 octobre 2022.

Selon l'avis d'élection aux postes du conseil d'administration de la Ligue de bridge de Québec (Unité 152) publié le 8 octobre 2022, quatre postes (les postes 1, 2, 6 et 7) sont à combler.

Pour être admissible chacun des candidats doit être membre en règle de l'ACBL.
Pour être recevable chaque candidature doit être appuyée par la signature de trois membres en règle de l'ACBL.

La date d'échéance des mises en candidature était le 28 octobre 2022. À cette date, quatre candidatures ont été déposées conformément aux règles.

Le président du comité d'élection a déclaré élus par acclamation : Mme Raymonde Bilodeau, M. Hervé Chatagnier, M. Jacques Caouette et M. Rosaire Giguère aux quatre postes du conseil d'administration de la Ligue de bridge de Québec pour un mandat de deux ans débutant en novembre 2022.

b. Proposition de modification au processus électoral

Jacques Caouette suggère de modifier le processus électoral pour l'alléger.

Les membres du Conseil d'administration (CA) de la Ligue de bridge de Québec (LBQ) sont en élection les années paires pour les postes identifiés 1, 2, 6 et 7 et les années impaires pour les postes identifiés 3, 4 et 5, pour un terme de 2 ans.

Si une vacance survient en cours d'année à la suite d'une démission ou si l'élection précédente n'a pu combler tous les postes disponibles, il est loisible au CA d'inviter un membre à s'y joindre jusqu'à la prochaine élection. Si un poste d'administrateur vacant est ainsi comblé après la période électorale, ce poste s'ajoute à ceux en élection l'année suivante (pour un demi-terme) à moins qu'il ne s'agisse d'un poste déjà soumis à l'élection cette année-là.

Le Conseil d'administration nomme un président d'élections au mois de septembre. Celui-ci publie un Avis d'élection dans le site de la LBQ, généralement 6 semaines avant la date prévue des élections.

Tout membre de la LBQ, c'est-à-dire un membre en règle de l'ACBL de l'unité 152, peut soumettre sa candidature pour un poste d'administrateur avec l'appui de 3 autres membres de la LBQ. Un formulaire prévu à cette fin peut être téléchargé sur le site Web de la LBQ ou encore pris sur le tableau dédié à la LBQ au Montmartre. Les candidatures et les appuis peuvent aussi être envoyés par courriel à l'adresse indiquée du président d'élection. Il est essentiel que les candidatures et les appuis soient transmis pour la date limite fixée dans l'Avis d'élection. Cette date est généralement 10 jours avant la date prévue de l'élection.

Dans l'éventualité où le nombre de candidats ayant rempli toutes les conditions est égal ou inférieur au nombre de postes à combler, le président d'élection émet un avis d'élection sans opposition pour tous les candidats.

Dans le cas contraire, il y a élection le vendredi et le samedi, jour de l'assemblée générale, jusqu'à 15h. Pour ces élections, le CA recrute 2 autres membres pour assister le président d'élection. Les membres votants choisissent parmi les candidats un nombre égal aux postes à combler. Sont élus, les candidats ayant reçu le plus de voix jusqu'à l'atteinte du nombre de postes à combler.

Ce règlement est adopté à la suite de la proposition de Gilles Simard, appuyé par Jean Perron.

8. Varia

Hervé Chatagnier pose une question à Denis Lavoie qui en tant que directeur de tournoi fréquente plusieurs régions : - Est-ce que la participation au bridge tant en salle qu'en tournoi diminue partout?

Denis Lavoie confirme le fait. À sa connaissance tant Montréal que Ottawa sont en perte de tables en général. Cet état de fait semble avoir été causé par la pandémie.

S'en suit une discussion entre les membres présents sur la perte de membres, la diminution d'inscription de nouveaux membres auprès de l'ACBL et la baisse de participation aux tournois en général.

9. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 17h40.

Lucie Roy, secrétaire intérimaire